

• (3.50 p.m.)

Je prévois déjà des difficultés si nous permettons aux cultivateurs de s'exalter et de s'enthousiasmer à l'idée d'un accroissement de revenu grâce à une productivité accrue et si nous ne réussissons pas ensuite à trouver de débouchés pour leurs produits. Ces difficultés se manifestent déjà. Cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer au programme du Québec, loin de là. D'après moi, le gouvernement fédéral devrait admettre sans tarder qu'il sait que, selon les rapports de la FAO de 1949, 1959 et le rapport spécial de 1954, la demande mondiale exige un effort général immédiat en vue d'accroître la production de fibres, appelées couramment, pâtes et papiers. Les cultivateurs sont formés dans cette région; ils savent travailler dans les bois. Cela fait partie du programme régional de production. Mais il importe de grouper la Gaspésie et les quatre provinces de l'Est dans une seule opération commerciale, car les compagnies qui s'occupent ordinairement des produits ont été orientées vers le seul journal qu'elles approvisionnent. Elles sont parfaitement satisfaites des contrats à court terme pendant de nombreuses années conclus avec certains journaux des États-Unis et d'Europe.

Ces sociétés ne considèrent pas le monde comme un marché aussi longtemps que leur propre usine écoule toutes ses marchandises. Il y a du pain sur la planche pour un ministre qui a de l'imagination. Voici l'occasion d'établir des liens entre les cinq provinces —le Québec et les quatre provinces atlantiques—et de leur faire oublier pour quelque temps les frontières provinciales. Il devrait voir que c'est le moment de faire confiance aux hommes de science d'après qui nous pourrions multiplier la production en faisant pousser les arbres par des techniques scientifiques au lieu de nous contenter de méthodes naturelles. Un arpent de terrain peut produire trois ou quatre fois plus de bois si le cultivateur tire avantage de la technologie moderne, dont le gouvernement du Canada aurait pu profiter depuis 30 ans. Nous savons tous qu'il faut entre 30 et 35 ans pour faire pousser un arbre, mais nous devons songer aux autres choses que nous pourrions faire dans ce domaine.

Tous ces cultivateurs ont pu, à un certain moment, saisir l'occasion quant au bétail. Nous avons entendu dire par des fonctionnaires, des ministères ou d'ailleurs, que le Canada et les États-Unis allaient bientôt connaître une pénurie de bœuf. Il ne serait pas impossible que le Canada doive importer du bœuf au cours des années à venir, les herbages des prairies et le peu qui est disponible dans l'Est du Canada étant insuffisants à couvrir les besoins. Il est déjà gênant, pour un pays

comme le Canada, d'avouer qu'il doit importer du beurre; ce le sera bien davantage si nous devons un jour importer du bœuf. Nous pourrions aisément en relever beaucoup la production. En plus du bœuf, nous devrions aussi considérer la production de poisson de rivière, du golfe, et des océans. Quand, il y a trois ans, l'OAA demanda au Canada de lui fournir plus de poisson, nous fûmes dans l'impossibilité de satisfaire à sa demande parce qu'il ne lui était pas possible d'accepter notre poisson frais pour l'envoyer sous cette forme en Extrême-Orient, ni de l'utilisation sous la forme de poisson sec que nous produisons. Nous possédons néanmoins les connaissances techniques nécessaires. Nous l'avons démontré il y a cinq ans dans l'usine de Terre-Neuve où le poisson de qualité inférieure, qui ne se vendait pas à l'état frais, était séché et expédié par bateau dans le monde entier. Il était vendu sur une base purement commerciale, sans aucune subvention des contribuables.

D'une part, les producteurs de pommes de terre se lamentent parce qu'ils n'ont pas assez de débouchés; d'autre part, les producteurs de poisson se lamentent parce que le GATT leur a enlevé certains privilèges escomptés. Alors que deux milliards de personnes cherchent des protéines sous forme de poisson et de viande. Quoi de plus naturel que de réunir en un tout la région de l'Atlantique pour la production de poisson, de produits forestiers et agricoles. Dans le genre d'exploitation dont j'ai parlé, par exemple, chaque occupation est saisonnière. La production de bœuf n'exige pas une main-d'œuvre considérable. Le bétail peut engraisser sans qu'on ait à le suivre chaque instant. Il faut, cependant, que quelqu'un suggère la chose et indique comment procéder. Pour l'instant, organiser la production n'est pas difficile. Les Gaspésiens ont fait des progrès quant au programme de développement qu'ils m'ont montré. Personne, cependant, ne fait autre chose que de la commercialisation. Personne n'a fixé d'objectifs nationaux.

Voilà pourquoi le ministre devrait agir de son propre chef, puisqu'il est le ministre des Forêts et du Développement rural. Il devrait saisir le taureau par les cornes, car s'il attend que l'actuel ministre de l'Agriculture mette sur pied un programme agricole d'envergure nationale, il attendra longtemps. Qu'il défende les habitants des régions marginales qui ont besoin d'aide. La loi lui donne le pouvoir de demander la collaboration des provinces.

Ma troisième proposition a trait au développement rural proprement dit. Lorsque j'ai présenté le projet de loi, en 1961, je croyais